

ANNEXE ACCESSIBILITÉ 2021 - 2022

Intitulé de l'action de développement des compétences :

Catégorie L6313-1 du code du travail

- 1° Formation 2° Bilan de compétences 3° Accompagnement VAE
- 4° Action de formation par apprentissage

Dates : **Lieux(x) :**

Personne concernée par l'annexe accessibilité :

NOM :Prénom :

Difficultés et handicap de nature à perturber les acquisitions en cours de formation :

Modalités de recherche de solutions d'accessibilité :

- Interne par notre référent handicap : -----
- Externe par appel à un des partenaires locaux susceptible d'aider le prestataire dans la prise en compte des personnes en situation de handicap
- Contact - AGEFIPH
-
-

Adaptations retenues pour rendre la formation accessible selon les difficultés décrites

Signature de la personne bénéficiaire de la formation :

Résultats obtenus à l'aide du dispositif mis en place :

Améliorations à apporter au dispositif pour d'autres cas comparables :